

Samedi 28 février 2026 – MAISON REGIONALE DES SPORTS
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DE LA LIGUE REGIONALE DE GOLF DU GRAND-EST
---- PROCES-VERBAL ----

Le samedi 28 février 2026 à 10h00, les membres de la Ligue de Golf du Grand Est se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire à la Maison Régionale des Sports à Tomblaine, sur convocation adressée le 22 janvier 2026 par le Président de la Ligue à tous les membres.

FEUILLE DE PRESENCE

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par tous les membres ou leurs représentants présents.

	Présents ou représentés	Absents	Total
Nombre de clubs	29	13	42
Nombre d'AS Entreprise	3	39	42
Nombre de voix	43974	21093	65607

Selon les nouveaux statuts en AGO (il n'y a plus de quorum) les votes sont à la majorité simple des suffrages exprimés quel que soit le nombre de votants (article 13.2 des statuts de la Ligue)

OUVERTURE DE SEANCE

En sa qualité de Président de La Ligue en exercice, Monsieur Philippe PINCELOUP préside la séance.

Sont tenus à la disposition de l'Assemblée les Statuts et le Règlement Intérieur de la Ligue de Golf du Grand Est. Ces pièces sont à la disposition des membres depuis plus d'un mois avant la date de la présente Assemblée et les membres ont eu la possibilité de poser toutes questions en vue de cette Assemblée.

Le Président rappelle ensuite l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR

- 1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'AG DU 08 MARS 2025**
- 2. LECTURE ET APPROBATION DU RAPPORT MORAL DU PRESIDENT**
- 3. LECTURE ET APPROBATION DU RAPPORT FINANCIER 2025-AFFECTATION DU RESULTAT**
- 4. BUDGET PREVISIONNEL 2026**
- 5. COTISATIONS 2026**
- 6. RAPPORT SPORTIF GENERAL 2025**
- 7. NOUVEAUTES SPORTIVES 2026**
- 8. INTERVENTION DES PERSONNALITES INVITEES**
- 9. REMISE DES PRIX MEDAILLES AUX CHAMPIONS DE LIGUE**

Le Président ouvre la séance.

1^{RE} RESOLUTION : APPROBATION DU COMPTE RENDU DE L'AG 2025

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du Compte Rendu de l'AG 2025, approuve ce CR.

Ont voté pour : 32 membres représentant **43974** voix sur **65607** voix présentes.

La résolution est acceptée à l'unanimité des présents et représentés.

2^E RESOLUTION : RAPPORT MORAL DU PRESIDENT.

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport moral de la Ligue Grand Est pour 2025, approuve ce rapport.

Ont voté pour : 32 membres représentant **43974** voix sur **65607** voix présentes.

La résolution est acceptée à l'unanimité des présents et représentés.

3^E RESOLUTION : RAPPORT FINANCIER ET BILAN DE LA LIGUE GRAND EST | AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport et bilan financier de la Ligue Grand Est pour 2025, approuve ce rapport et bilan. Il est décidé d'affecter le résultat 2025 : + 16 010 au compte 110000 REPORT A NOUVEAU

Ont voté pour : 32 membres représentant **43974** voix sur **65607** voix présentes.

La résolution est acceptée à l'unanimité des présents et représentés.

4^E RESOLUTION /BUDGET PREVISIONNEL

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des prévisions de recettes et dépenses, approuve le projet de budget annuel pour 2026 tel qu'il lui a été présenté.

Ont voté pour : 32 membres représentant **43974** voix sur **65607** voix présentes.

La résolution est acceptée à l'unanimité des présents et représentés.

5^E RESOLUTION : COTISATION ANNUELLE

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance de la proposition du Président, approuve l'indice de 0.23 par voix élective pour le calcul du montant de la cotisation annuelle pour les AS et gestionnaires et le forfait mise en place pour les AS Entreprise (≤ à 100 voix = 30 € | 101 à 150 voix = 45€ | ≥ à 151 voix = 60€)

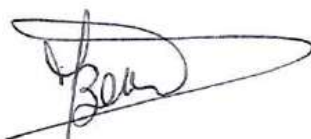
Ont voté pour : 32 membres représentant **43974** voix sur **65607** voix présentes.

La résolution est acceptée à l'unanimité des présents et représentés.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 12h30.



Philippe PINCELOUP
Président



Marlène BENARD
Trésorier



Raoul GOTTLICH
Secrétaire Général

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
	Total	Total	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION:				
Cotisations	94 099	95 173	-1 074	-1,12
Ventes de biens et services				
- Ventes de prestations de services	46 958	40 489	6 469	15,98
Produits de tiers financeurs				
- Concours publics et subventions d'exploitation	40 930	41 026	-96	-0,22
- Ressources liées à la générosité du public				
- Contributions financières	244 600	257 635	-13 035	-5,05
Reprises sur amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charges		40	-40	-100,00
Total des produits d'exploitation (I)	426 587	434 363	-7 776	-1,78
CHARGES D'EXPLOITATION:				
Autres achats et charges externes	307 018	312 862	-5 844	-1,86
Aides financières	15 000	15 010	-10	-0,06
Impôts, taxes et versements assimilés		8 737	-8 737	-100,00
Salaires et traitements	68 213	81 775	-13 562	-16,57
Charges sociales	23 054	28 229	-5 175	-18,32
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	873	1 489	-616	-41,36
Autres charges		305	-305	-100,00
Total des charges d'exploitation (II)	414 158	448 408	-34 250	
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	12 429	-14 045	26 474	188,49
PRODUITS FINANCIERS:				
Autres intérêts et produits assimilés	6 081	598	5 483	916,89
Total des produits financiers (III)	6 081	598	5 483	916,89
CHARGES FINANCIERES:				
Total des charges financières (IV)				
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	6 081	598	5 483	916,89
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	18 510	-13 447	31 957	237,65
PRODUITS EXCEPTIONNELS:				
Sur opérations en capital	3 500		3 500	N/S
Total des produits exceptionnels (V)	3 500		3 500	N/S
CHARGES EXCEPTIONNELLES:				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions	6 000		6 000	N/S
Total des charges exceptionnelles (VI)	6 000		6 000	N/S
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-2 500		-2 500	N/S
Total des produits (I + III + V)	436 168	434 961	1 207	0,28
Total des charges (II + IV + VI + VIII)	420 158	448 408	-28 250	-6,29
EXCEDENT OU DEFICIT	16 010	-13 447	29 457	219,06

Certifié conforme le : 02 mars 2026
M. Philippe PINCELOUP
Président de la Ligue
de Golf Grand-Est



LIGUE DE GOLF DU GRAND EST
Maison Régionale des Sports
13, rue Jean Moulin
BP 70001 - 54510 TOMBLAINE
Tel : 03 83 18 95 34

BUDGET PREVISIONNEL 2026

DEPENSES

Pôle jeunes Elites	105 140
Golf scolaire	3 060
Autres actions (formations, etc...)	5 300
Développements (Epreuves, GE et SGT)	113 150
Coûts structurels & autres charges	209 368
Transition écologique	4 000

TOTAL 440 018

RESSOURCES

Cotisations	15 772
Participations diverses	13 100
Subventions & partenariats	290 850
Epreuves (chpts, SGT, GE...)	114 296
Produits financiers	3 000
Transition écologique	3 000

TOTAL 440 018

Certifié conforme le : 02 mars 2026

M. Philippe PINCELOUP
Président de la Ligue
de Golf Grand-Est

LIGUE DE GOLF DU GRAND EST
Maison Régionale des Sports
13, rue Jean Moulin
BP 70001 - 54510 TOMBLAINE
Tel : 03 83 18 95 34

